



Comité Régional
Pays-de-la-loire

Le Président

Réf. : GE/DA N°23.18/19

Objet : FORMATION –EXAMENS JUGES GAF

Dossier suivi par Gwladys EMONS

NANTES, 19 septembre 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

JUGES GAF Niveau 2

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements concernant les formations et examens juges GAF niveau 2.

JUGE NIVEAU 2

Modalités des formations et examen :

- ✓ Avoir suivi les formations obligatoires
- ✓ **Pour les candidats n'ayant pas le diplôme de juge niveau 1 avoir suivi une journée de formation départementale**
- ✓ Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la saison sportive
- ✓ Etre licencié F.F.G.

1^{ère} formation

Date : Dimanche 14 octobre 2018

Horaires : 9h30 à 13h00 & 14h00 à 17h00

Lieu : IFEPSA – 49 rue des Perrins – 49136 Les Ponts de Cé

Coût pédagogique : 34.00 € /candidat

17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Prévoir un pique-nique

2^{ème} formation

Date : Dimanche 11 novembre 2018

Horaires : 9h30 à 13h00 & 14h00 à 17h00

Lieu : Lycée Jean Bodin – 41 avenue de l'Europe – 49130 LES PONTS DE CE

Coût pédagogique : 34.00 € /candidat

17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Prévoir un pique-nique

3^{ème} formation

Date : Dimanche 25 novembre 2018

Horaires : 9h30 à 13h00 & 14h00 à 17h00

Lieu : Lycée Jean Bodin – 41 avenue de l'Europe – 49130 LES PONTS DE CE

Coût pédagogique : 34.00 € /candidat

17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Prévoir un pique-nique

Examen : DIMANCHE 16 DECEMBRE 2018

Horaires : 14 h 00 - 18 h 00

Lieu : Lycée Jean Bodin – 41 avenue de l'Europe – 49130 LES PONTS DE

Coût pédagogique : 34.00 € /candidat

17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Les candidats doivent se munir de la brochure des programmes GAF (téléchargeable sur le site de la FFG).

Les inscriptions sont à effectuer en cliquant [ICI](#) (un formulaire par candidat) avant le **avant le 7 octobre 2018.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.


Luc LE ROY